

Carex fimbriata

Carex fimbriata Schkuhr, Beschr. Riedgräs., 2 : 61 (1806)

Laîche frangée

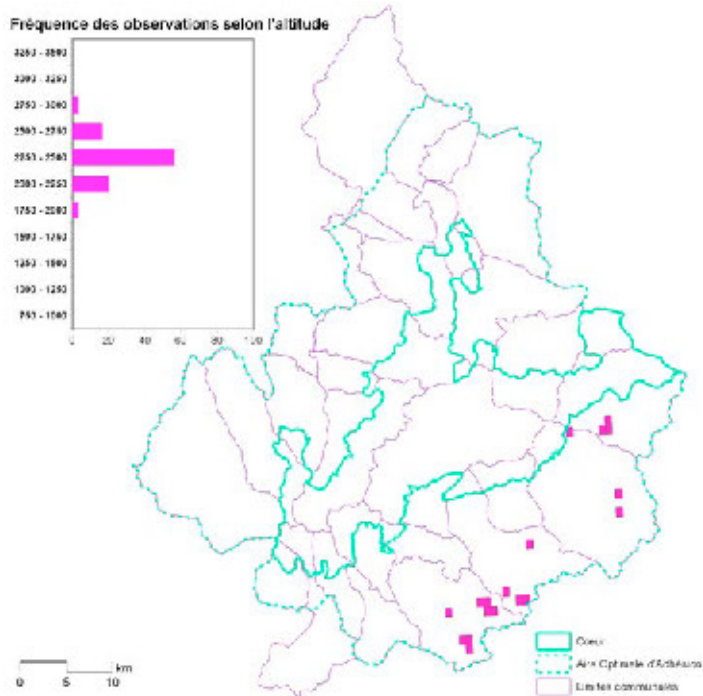
Carice sfrangiata

Cyperaceae

Géophyte, hémicryptophyte

Ouest alpin, de l'Apennin

Protection régionale Rhône-Alpes - LRN, tome I - LRRRA : vulnérable



© Parc national de la Vanoise - Joël Blanchemain

Éléments descriptifs

La Laîche frangée partage avec quelques représentants du genre *Carex* les caractères suivants : épis femelle et mâle distincts, ce dernier, unique ; ovaire surmonté de trois stigmates, enfermé dans un utricule glabre. Des confusions sont possibles avec *Carex ferruginea* et *Carex sempervirens*, tous deux abondants en Vanoise. La Laîche frangée présente des feuilles plus larges (2 à 3 mm) que *Carex ferruginea* et nettement plus courtes que l'inflorescence ; elle diffère également par ses épis, dont seul l'inférieur est longuement pédonculé et qui restent tous dressés à maturité. Par rapport à *Carex sempervirens*, la Laîche frangée se distingue par la présence de stolons et la teinte vert glauque des feuilles.

Écologie et habitats

Toutes les populations actuellement connues en Vanoise sont localisées au sein de pelouses rocailleuses et dans des fentes de rochers en situation fraîche, voire suintante, et ombragée. *Carex fimbriata* est un "cas typique de la flore de la serpentine" (Käsermann, 1999). La majorité des stations de Vanoise est effectivement localisée sur des affleurements de ces roches vertes mais aussi sur des schistes lustrés comme en particulier au sud du mont Cenis.

Distribution

Carex fimbriata est une plante endémique des Alpes occidentales. Elle est recensée dans trois pays : l'Italie, la Suisse et la France où elle n'est connue que dans les Hautes-Alpes, l'Isère et la Savoie. Perrier de la Bâthie a récolté la Laîche frangée dès le 6 août 1863 à Bramans dans le vallon d'Ambin

(herbier des Conservatoire et Jardin Botaniques de la ville de Genève) où elle a été retrouvée en 2007 par les agents du Parc national de la Vanoise. Les autres mentions historiques en Haute-Maurienne à Bonneval-sur-Arc au Vallonet (Husnot, 1905-1906 ; Bressoud & Trotereau, 1984) et aux Évettes (Gensac, 1974) ont également été confirmées ces dernières années. D'autres stations ont aussi été découvertes, en particulier à Bessans et au mont Cenis. Toutes ces localités sont sises dans l'aire optimale d'adhésion ; une seule indication intéresse le cœur du Parc : "col de Chavière (Maurienne) vers 2500 m, Leg. G. Vidal" in Petitmengin (1907). Malheureusement, aucune observation récente n'est venue valider cette donnée.

Menaces et préservation

Peu attractive et réfugiée dans des milieux peu accessibles, la Laîche frangée n'est menacée que par des équipements anthropiques (via ferrata, remontées mécaniques, pistes, etc.). Chaque population de cette plante protégée mérite une préservation effective compte tenu de son aire de distribution restreinte et de son écologie très spécialisée. Des prospections ciblées, notamment sur les secteurs de serpentine en Haute-Maurienne, devraient permettre de compléter l'inventaire des populations de *Carex fimbriata* en Vanoise.